ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

moyens financiers

Question écrite n° 31170

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre délégué au budget et à la réforme budgétaire sur les difficultés financières des associations. Le monde associatif a montré sa capacité d'action et assure un travail de proximité ainsi qu'une certaine paix sociale. Cependant, les salariés des associations, au nombre d'un million environ, sont aujourd'hui dans une situation précaire en raison de l'arrivée à terme des emplois jeunes, largement utilisés dans le secteur associatif, et de la baisse des aides de 30 à 40 %. Par conséquent, l'existence même de certaines associations est aussi, menacée. Il lui demande donc s'il envisage de prendre des mesures afin de permettre aux associations de poursuivre leurs activités.

Texte de la réponse

L'arrêt du recrutement des emplois jeunes est intervenu en 2002 et a fait l'objet de dispositifs d'accompagnement destinés à aider les associations à trouver des possibilités de solvabilisation : ont été mis en place des conventions pluriannuelles dégressives et des dispositifs dits d'épargne consolidée destinées à proroger l'aide de l'État pour trois années supplémentaires. Dans le cadre du plan de cohésion sociale, les associations qui le souhaitent peuvent, par ailleurs, recruter des jeunes en contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) ; ces contrats portent sur des emplois visant à satisfaire des besoins collectifs non satisfaits ce qui les rend complètement adaptés au monde associatif. Ils sont financièrement particulièrement attractifs puisqu'ils bénéficient d'une aide de l'État dans la limite maximale de 95 % du SMIC et sont exonérés de cotisations et contributions patronales. Le Premier ministre a par ailleurs annoncé lors de son discours de politique générale que 100 000 CAE allaient être réservés aux jeunes et qu'ils bénéficieraient d'un taux de prise en charge exceptionnel de 90 % du SMIC. Contrairement aux emplois jeunes, les CAE s'adressent à des personnes éloignées de l'emploi, l'objectif étant un retour, à terme, dans l'emploi non aidé.

Données clés

Auteur : M. Jean-Marc Roubaud
Circonscription : Gard (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 31170
Rubrique : Associations
Ministère interrogé : budget
Ministère attributaire : budget et réforme de l'Etat

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 22 décembre 2003, page 9731
Réponse publiée le : 27 septembre 2005, page 8956